DEMENAGEMENTS, tapissières autom. Vidanges inodores Mme DAEL, r. Nationale, 19, Ty. 518

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il a été vendu aux Halles, mercredi matin : 300 kilos de poisson commun (merluches), bon, de Boulogne-sur-Mer, pour la somme globale de 300 francs; 732 artichauts de Bretagne (bons), de 0.65 à 1.10, suivant la grosseur; 101 kilos de pommes de terre du Midi, à 0.65 le kilo; 400 boîtes de compote de pommes (bonne) Castillet de Perpignan, à 1.50 la boîte; 48 kilos de fromage de Roquefort (bon), de Boulogne, de 7.25 à 7.50 le kilo; 30 kilos de beurre (bon), du Finistère, de 10.25 à 10.50 le kilo; 400 choux-fleurs (bons) Saint-Omer, à 1.40 pièce; 192 fromages Pont-l'Evêque (bons) Morbihan, à 0.75 pièce; fromages vieux, 92 (bons) du Nord, à 4 fr. pièce; purée de tomates, 200 boîtes, du Vaucluse (bonne), boîte de 1 kil., 1.25 à 1.70; fromage Chester, 85 kilos, de Boulogne (bon), à 8.00 le kilo.

MOUVAUX

UNE CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE A ST-GERMAIN. — Dimanche prochain, 3 juillet, la messe solennelle de 10 h. sera chantée, à la mémoire de tous les soldats de Mouvaux morts au champ d'honneur, par la Chorale paroissiale.

A l'issue de la grand'messe, sera bénit un drapeau de la Section Mouvalloise des Combattants de la Grande Guerre.

MALLES--SACS
LOUIS VUITTON
34, Rue Faidherbe — LILLE. 77477

LILLE

EMISSION DE PETITE MONNAIE

Le premier groupement régional économique fait savoir que des petites coupures de vingt-cinq centimes seront mises en circulation à partir du 1er juillet.

Une première provision de cent mille francs a été remise à la Banque de France. Le mois prochain sera faite une nouvelle émission de coupures de un et deux francs.

Avec les jetons métalliques on espère arriver, l'an prochain, à une circulation de monnaie divisionnaire d'environ soixante millions.

L'AMENAGEMENT ET L'EMBELLISSEMENT DE LILLE

Une protestation des « Amis de Lille » contre le projet municipal

Mercredi a été close l'enquête de commodo ou incommodo ouverte sur le projet municipal d'aménagement de la ville de Lille.

Le Syndicat d'initiative « Les Amis de Lille » a déposé une protestation contre toute destruction de monuments anciens qui ne serait pas nécessitée par les raisons les plus impérieuses.

Les « Amis de Lille » ne s'opposent pas aux transformations qui sont la rançon du progrès, mais ils déplorent que des monuments comme l'Hôtel des Canonniers, celui du Rectorat, ceux de l'Evêché et de la Banque de France, la porte du refuge de l'Abbaye de Loos, un nombre considérable de maisons anciennes isolées ou groupées en sites urbains au caractère local nettement défini, telles que celles des rues Royale, de la Monnaie, Lepelletier, des rues Neuve, de Paris, des Sept-Agaches, soient condamnées à disparaître. »

Il n'est pas possible, dit justement la protestation, de sacrifier des ensembles d'architecture locale qui, en Allemagne, en Belgique ou ailleurs, créeraient pour les villes qui les posséderaient et les mettraient en valeur, la réputation de villes d'art.

UN MONUMENT AU POETE ALBERT SAMAIN. — Un Comité s'est formé à Lille, pour élever, dans sa ville natale, un monument au poète Albert Samain, l'auteur de « Au Jardin de l'Infante », du « Chariot d'or », de « Polyphème ».

Le Comité d'honneur comprend : MM. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique ; Armand Naudin, préfet du Nord ; Georges Vancauwenberghe, président du Conseil général du Nord ; M. le général Lacapelle, commandant le 1er corps ; Georges Lyon, recteur de l'Université ; Gustave Delory, maire de Lille ; Hector Franchomme, vice-président du Conseil d'arrondissement de Lille ; Mme la comtesse Mathieu de Noailles ; MM. Louis Barthou, Maurice Donnay, Henri de Régnier et Jean Richepin, de l'Académie Française.

Comité d'action : Président, M. Emile Ferré, directeur de l' « Echo du Nord », président de l' « Association de la Presse du Nord », à Lille ; vice-présidents, M. Léon Bocquet, directeur de la revue « Le Beffroi », à Paris ; M. Martin-Mamy, directeur du « Progrès du Nord », secrétaire général de la Fédération régionaliste du Nord et du Pas-de-Calais, à Lille ; trésorier, M. Alfred Vallette, directeur du « Mercure de France », à Paris ; secrétaire général, M. André Foulon de Vaulx, homme de lettres, à Paris.

Parmi les membres du Comité, notre distingué concitoyen, M. Charles Droulers.

Les souscriptions peuvent être adressées dès maintenant à M. Alfred Vallette, trésorier du Comité, 26, rue de Condé, Paris (VIe).

DEPART DE TROUPES. — On annonce que, pour remplacer les soldats de la classe 1919, qui vont être démobilisés, des soldats des autres classes, appartenant au 509e régiment de chars de combat, actuellement en garnison à la caserne Vandamme, partiraient jeudi prochain pour Metz, où se trouve le dépôt du 501e R.C.C. Ils seraient au nombre de 300.

UN EVEQUE MISSIONNAIRE A LILLE. — S. G. Mgr Givelet, évêque d'un des vicariats apostoliques de Madagascar (le Betsiléo), qui compte plusieurs Lillois parmi ses missionnaires, fait présentement un court séjour à Lille. Il est descendu à la Procure de sa Mission, rue des Stations.

CARNET DU JOUR

MARIAGES

— Mercredi, à 11 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, au milieu d'une assistance nombreuse et choisie, a été célébré le mariage de Mlle Suzanne Planquart, fille de M. et Mme Paul Planquart-Benoist, avec M. Pierre Châtillon, fils de M. et Mme Ernest Châtillon-Desmet.

Le consentement mutuel a été reçu par M. l'abbé Vandermarlière, vicaire de la paroisse, qui prononça une délicate allocution de circonstance et célébra ensuite la sainte messe.

Les témoins étaient pour la mariée : M. Jules Planquart, son oncle, et pour le marié, son frère, M. Ernest Châtillon.

Au cours de la cérémonie, la violoncelliste distinguée, Mlle Marcelli, prix d'excellence du Conservatoire de Paris, a magnifiquement rendu une « Romance », de Bruneau, et les « Chants Russes » de Lalo ; M. Jean Wibaut, professeur de chant à l'Ecole nationale de Musique de Tourcoing, a interprété avec âme le « Souvenez-vous », de Diéricks ; « O Mysterium », de Clerambault, et « Ave Maria », de Vidal.

Les orgues étaient tenues par M. Meyer, le distingué organiste de la paroisse.

— Mardi, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, a été célébré le mariage de Mlle Marie-Thérèse Michaux, fille de M. et Mme P. Michaux-Coullet, avec M. Jules Lefebvre, fils de M. et Mme V. Lefebvre-Rogez, de La Madeleine.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé Goguillon, doyen de Sainte-Elisabeth.

Les témoins étaient pour les mariés, leurs frères, MM. Georges Michaux et Marcel Lefebvre.

Au cours de la messe célébrée par M. l'abbé Bellaert, vicaire de la paroisse, MM. Lechantre, violoncelliste ; H. Carton, maître de chapelle, et G. Meyer, organiste, se sont fait apprécier dans l'interprétation et l'exécution de chefs-d'œuvre musicaux.

— Mardi matin, à 11 heures, à l'église Saint-Roch, d'Amiens, a été célébré le mariage de M. Joseph Picavet, rédacteur en chef du « Journal d'Amiens », avec Mlle Marie-Thérèse De le Vallé, fille de l'ancien maire d'Irles.

BIJOUTERIE DEGRAVE Frères
Jules DEGRAVE, Succr
47, rue Esquermoise, LILLE. Tél. 726. 282

CHEMIN DE FER DU NORD

MODIFICATIONS AU SERVICE DES TRAINS

Nous avons annoncé la création de nouveaux trains et d'importantes modifications, à partir du 1er juillet. On trouvera ci-dessous le nouvel horaire :

Paris, Amiens, Arras, Douai, Lille, Tourcoing

Les trains rapides nos 306 et 317 seront rétablis, en semaine : de Tourcoing à Paris et retour.

A l'aller, le train rapide n° 306 (1re et 2e classe, W.R.), partira de Tourcoing à 8 h. 42 et de Lille à 9 h. 10, pour arriver à Paris à 12 h. 10. Il recevra, à Lille, la correspondance du train n° 2216, venant d'Hazebrouck et Armentières ; à Douai, celle du train n° 2909, de Valenciennes, retardé de 10 minutes, et, à Arras, celle du nouvel express n° 2006, venant de Dunkerque.

En sens inverse, le train rapide n° 317 (1re et 2e classe, W.R.), partira de Paris à 19 h. 30 et arrivera à Lille à 22 h. 30 et à Tourcoing à 23 h. Il correspondra, à Arras, à un nouvel express n° 2021, vers Béthune et Dunkerque ; à Douai, au train n° 2921, vers Valenciennes ; et, à Lille, au train n° 1535, vers Orchies et Saint-Amand.

Le train express n° 308, partant actuellement de Tourcoing à 7 h. 55, sera retardé de 18 minutes jusqu'à Arras ; il relèvera, à Lille, la correspondance du train n° 2210, venant d'Armentières ; à Douai, comme actuellement, celle du train n° 2909, de Valenciennes ; à Arras, celle du nouvel express n° 2006, venant de Dunkerque. Par suite, son arrivée à Paris sera fixée à 13 h. 10 au lieu de 12 h. 50.

Le train rapide n° 315, partant de Paris à 17 h. 10, arrêtera à Longueau et desservira Amiens au moyen d'un petit train n° 315 (remplaçant le petit train n° 325, Longueau, arrivée 18 h. 31, départ 18 h. 40), qui partira à 18 h. 48 de Longueau et arrivera à 18 h. 56 à Amiens. En sens inverse, le petit train n° 315 partira d'Amiens à 18 h. 23 et arrivera à Longueau à 18 h. 31, permettant ainsi aux voyageurs d'Amiens de rentrer vers Arras, Douai, Lille, par le train rapide n° 315, dont l'arrivée à Lille et à Tourcoing sera retardée de 5 minutes.

Le train n° 308 partira d'Amiens à 19 h. 10 au lieu de 18 h. 50, après avoir relevé la correspondance du train n° 315. Il arrivera à Douai à 22 h. 38 au lieu de 21 h. 43.

Par suite, le train de marchandises G. V. n° 3805 n'assurera plus le service des voyageurs entre Arras (23 h. 13) et Douai (0 h. 09).

Le train express n° 321 partira de Paris à 18 h. 35, desservira Chantilly, Creil, Clermont et Saint-Just, et entrera à Amiens. Il arrivera à 21 h. 28 à Arras, à 22 h. 45 à Lille et à 23 h. 20 à Tourcoing.

Par suite, le petit train n° 321 (Amiens, départ 20 h. 28) et le train n° 19 (Longueau, départ 21 h.) seront supprimés d'Amiens à Longueau et vice-versa.

Le train express n° 328, partant de Lille à 13 h. 40, entrera également à Amiens et arrivera à Paris à 17 h. 43 au lieu de 17 h. 40.

Par suite, les petits trains nos 328 seront supprimés d'Amiens (départ 15 h. 35) à Longueau et retour à Amiens (arrivée 16 h. 12).

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — Casino-Théâtre. — Ce soir, jeudi, à 8 heures, première représentation des « Fêtards ». Location ouverte, 12, place de la Liberté.

TOURCOING. — Concert public. — Samedi 2 juillet 1921, à 20 heures, place du Blanc-Seau, concert public par l'Harmonie du Blanc-Seau, sous la direction de M. A. Guillaume.

Programme : Amour de la Patrie, marche, Vivenot ; Ouverture fantastique, A. Gevaert ; La Hongroise, mazurka, G. Parès ; La Fille du Régiment, fantaisie, Donizetti ; Fantaisie, ballet, G. Guillement ; Marche des Cyclistes, polka, G. Allier.

TOURCOING. — Orphéon Jeunesse Tourquennoise. — Cette société, nouvellement formée, donnera samedi 2, à 19 h. 45, dans la salle de la Maison des Œuvres, 13 rue de Tournai, un grand concert d'été, privé. Le programme, minutieusement étudié, sera certainement des plus intéressants, et permettra à ce nouvel orphéon, composé uniquement de jeunes éléments, d'être connu et apprécié des amateurs de belle musique.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — Chapelle de la Visitation (Boulevard de Strasbourg, 120). — Samedi 2, fête patronale de la Visitation ; la messe de 7 h. 30 sera célébrée par Mgr Lecomte, évêque d'Amiens. Un sermon sera prononcé par M. le chanoine Delbrouck, vicaire général.

— **Paroisse St-François-d'Assise.** — Dimanche prochain, 3 juillet, en l'église St-Maurice, à Lille, M. l'abbé Florimond Montagne, de la Forgette (Mouvaux), sera ordonné prêtre ; il célébrera sa messe de prémices, le dimanche 10 juillet, à 10 h. 15, en l'église St-François-d'Assise. La chorale St-François exécutera la messe à 3 voix, de A. Pomen.

MOUVAUX. — Saint-Germain. — La Fête de l'Adoration aura lieu le samedi 2 juillet. La grand'messe solennelle sera chantée à 10 h. ; les vêpres à 15 h. ; le salut avec sermon à 20 h. Les prédications seront données par le R. P. Missionnaire Diocésain.

LILLE. — La messe de prémices de M. l'abbé Albert Pasteau, fils de feu Me Charles Pasteau, notaire à Lille, sera célébrée le dimanche 3 juillet, à 10 heures, en l'église St-Etienne, à Lille.

49e Pélerinage National à N.-D. de Lourdes

17-24 août. Trains rapides. Hôtels près la Grotte. Visite Toulouse, Lourdes Gavarnie, Pau, Biarritz, Bordeaux. (2e groupe.)

Ch. fer dép. Roubaix et retour, hôtels, autos, guide, pourboires : 1re cl. 745, 2e cl. 615, 3e cl. 500 fr. 1er groupe Lourdes 665, 535 et 420.

PELERINAGE DIOCESAIN DE LILLE

24-31 août. Mêmes prix et programme.

Places limitées. Adhésions et renseig. Lecture populaire, 36, Grande-Rue, Roubaix. 76998

Chronique de l'Enseignement

FACULTÉ DES LETTRES DE LILLE. — Les examens de juin. — Diplômes d'études supérieures. — Ont été reçus : Philosophie : Mme Simon (B) ; — Langues classiques : MM. Bazire, Chantraine (B), Carreaux, Souillet (B), Waringhien ; — Anglais : MM. Dubreucq, Nigo (A.B.), Mlle Montell (A.B.).

Licence. — Ont été admis au titre de licencié : Philosophie : MM. Delfolie, Laurent ; — Langues classiques : MM. Heyberger, Maroeu, Peyssard, Mlles Boucher (B.), Martin (A.B.) ; — Histoire et Géographie : M. Beaujot ; — Allemand : MM. Basat (A.B.), Lainée, Warin, Dupont, Martin ; — Anglais : MM. Blériot Gaston, Cuvellier, Dambrin (A.B.), Génisloux (T.B.), Lespagnol, Logie, Magnier, Mme Noyé ; — Ont été admis aux épreuves communes de la licence de langues vivantes : MM. Dingreville, Happe, Leclercq Raoul, Trouillet, Vuillemey.

Certificat d'études supérieures. — Ont été reçus : Histoire ancienne : M. Lecompt ; — Histoire du moyen-âge : M. Deinés, Lecompt ; — Histoire moderne et contemporaine : M. Delbecq ; — Histoire régionale : M. Dusart.

LE BACCALAURÉAT. — Les épreuves écrites du baccalauréat de l'enseignement secondaire (2e partie, série Philosophie ; 1re partie, séries A. B. C.), auront lieu, pour les candidats qui composent à Lille, à la Halle du Château, place Saint-Martin. Elles commenceront le jeudi 30 juin, à 7 heures du matin, pour la 2e partie et le vendredi 1er juillet à la même heure, pour les trois séries de la 1re partie.

Communications

ROUBAIX. — Grande-Harmonie. — Vendredi 1er juillet, à 20 h., répétition générale du programme du concert du dimanche 3 juillet, au Parc Barbieux.

— **Anciens Soldats Musiciens Français.** — Les musiciens, tambours et clairons, sont priés d'assister à la répétition générale du vendredi 1er juillet, à 20 h. 30. Au cours de la répétition, les instructions seront données pour la sortie de dimanche 3 juillet, à Passy-Froyennes. Présentation du nouveau sous-chef.

— **Les Décorés de la Médaille Militaire.** — Réunion des deux commissions, 2, rue du Grand-Chemin, le dimanche 3 juillet, à 15 heures.

— **Prévoyants de l'Avenir** (12e section). — Dimanche 3 juillet, de 10 heures à midi, « Café Pandora », 28, rue Pauvrée, recette mensuelle. Adhésions. Renseignements.

TOURCOING. — Orphéon Tourquennois. — Répétition générale, jeudi 30, avec remise des insignes par le président d'honneur.

TRIBUNAUX

CONSEIL DE GUERRE DE LILLE

Audience du mardi 28 juin

Président : M. le colonel Mascarel ; commissaire du gouvernement : M. le lieutenant Tellier

LES BOCHES DEVANT LES JUGES

Cette audience est entièrement consacrée au jugement de soudards boches, qui profitèrent de l'occupation pour se livrer, sur les habitants de notre région, à des voies de fait et à des vols.

Tous sont contumax.

Wilhelm Grosen, en 1918, commit des voies de fait sur Mme Faidherbe, d'Onnaing ; il est condamné à 10 ans de réclusion.

— Hudorf, capitaine, en avril et en octobre 1918, vola de la vaisselle à Mme Postry, de Caudry, 5 ans de prison et 200 francs d'amende.

— Stenik, soldat, de 1917 à 1918, dévalisa la bibliothèque et la maison de M. Dubrulle, de Douai : 5 ans de prison et 500 francs d'amende.

— Berne, lieutenant, enleva, en 1918, le mobilier, et notamment des statuettes en porcelaine de Saxe, à M. Demailly, de Jeumont : même condamnation que le précédent.

— Gudrich, soldat, en 1918, réquisitionna à son profit, mais au préjudice de Mme Collet, d'Haspres, cinquante-deux pièces de tissus d'une valeur de 6.112 francs : Même condamnation.

— Frédéric Fabel, officier, s'appropria, en 1918, le mobilier et les marchandises appartenant à M. Dubard, de Sainghin-en-Weppes. Le préjudice causé est estimé à 30.000 francs : Même condamnation.

— Heytler, capitaine, s'empara, en 1915, d'un mobilier de salon et de chambre à coucher, appartenant à M. Godin, de Cuincy : Même condamnation.

— Ferber, chef de culture à Bauthien, se livra, de 1916 à 1918, à des voies de fait et des violences sur plusieurs habitants : 2 ans de prison et 500 fr. d'amende.

— Nauth, soldat, déroba, au cours de l'occupation, le mobilier de plusieurs personnes d'Hénin-Liétard : 5 ans de prison et 500 francs d'amende.

— Léo Lévy, soldat, en 1917 et 1918, fit main basse sur le mobilier de M. Moreau, de Douai : Même condamnation.

— Georges Rudolph, feldwebel, enleva, de 1916 ... matériel de l'usine Duramont, à Tourcoing : Même condamnation.

— Auguste Mesmer se rendit coupable, de 1914 à 1918, de vols de mobilier, au préjudice de plusieurs habitants de Verlinghem : 3 ans de prison et 500 francs d'amende.

AFFECTIONS du REIN
Artério-Sclérose
Gravelle - Rhumatismes
EVIAN-CACHAT
Eau de Régime par Excellence
76078

NORD

ECRASÉ PAR UNE PIERRE A VICOIGNE. — Un mineur, Léon Deloil, 41 ans, a été tué par la chute d'une pierre.

L'ASSOMMEUR DE LENS SERAIT L'AUTEUR DES AGRESSIONS DE DORIGNIES. — Le Marocain El Hocine, qui fut arrêté après l'agression commise à Lens, serait l'auteur des agressions de Dorignies. De plus, le Marocain a été reconnu par plusieurs personnes qui le virent près des lieux des agressions.

NOMINATIONS ET MUTATIONS DANS LES P.T.T. — Mlle Leroy, postulante, est nommée dame employée à Lille (téléphone). — Mlle Billens, postulante, est nommée dame employée à Haubourdin. — Mlle Delarue, postulante, est nommée dame employée Lille (téléphone. — Mlle Damien, postulante, est nommée dame employée à Lille (central). — Mlle Lécaille, postulante, est nommée dame employée à Boulogne-sur-Mer (principal). — Mlle Muillot, postulante, est nommée dame employée à Cambrai. — Mlle Fauvergue, postulante, est nommée dame employée à Lille (téléphone). — Mlle Pouvenoy, postulante, est nommée dame employée à Valenciennes. — Mlle Cléty, postulante, est nommée dame employée à Calais (principal). — Mlle Trentesaux, postulante, est nommée dame employée à Valenciennes.

LA MAIRIE D'ABSCON A ÉTÉ CAMBRIOLÉE. — Une somme de 10.400 francs enfermée dans un petit coffre-fort, qui se trouvait chez le secrétaire de mairie, a été enlevée par de hardis malfaiteurs.

BLANKENBERGHE - Le Grand Hôtel
Digue de Mer. Prix modérés. G. D'Hondt. 668

PAS-DE-CALAIS

L'ASSASSINAT DE Me GOURLAY

L'enquête

Mercredi après-midi, M. Liger, commissaire de la brigade mobile, muni d'une commission rogatoire du Parquet de Boulogne, s'est rendu, en compagnie d'inspecteurs, à Marquise et Ambleteuse. Il a entendu les membres de la famille Pluquet avec lesquels Daguebert était en relations. Puis il est allé au fameux garage, afin de saisir des pneus dont deux provenant de l'auto de M. Gourlay. M. Liger a eu ensuite une entrevue avec le père et la sœur de Daguebert.

A la sortie de M. Liger, comme de nombreuses personnes étaient devant la demeure de Daguebert père, ce dernier, qui était rentré, les interpella. Divers incidents se produisirent.

M. Liger a également entendu plusieurs personnes dans son bureau.

LA PRINCESSE ANGLAISE BEATRIX A MONCHY-LE-PREUX. — La princesse Béatrix, gouverneur de l'île de Wight, arrivera jeudi à Monchy-le-Preux, village adopté par l'île de Wight. Elle sera accompagnée par le général Seely, gouverneur du Hampshire, et les représentants de la Ligue britannique de secours aux régions dévastées.

NOCES DE DIAMANT A CALAIS. — M. et Mme Vandenbosche-Dubreucq, demeurant 10, rue Tissandier, ont célébré le soixantième anniversaire de leur mariage.

LE TOUQUET PARIS-PLAGE

Ses FÊTES MONDAINES :

du 10 au 17 Juillet : Concours Hippique International ; du 12 au 31 juill. : Tir aux Pigeons (25.000 frs prix) ; le 21 août : Grande Fête des Fleurs. Défilé. Concerts. Concours de Façades décorées. En Août : Concours d'Elégance pour Automobiles. En Juillet et Août : 3 Feux d'Artifice sur la Digue ; 4 Feux d'Artifice au Casino Forêt. Aux Casinos : Matinée et Soirée, tous les jours. — Théâtre. Grands Bals, Cotillons. Redoutes. Thés dansants. Concours de Danses. Soupers fleuris.

Pour tous renseignements, s'adresser au Syndicat d'Initiative. 779548

SOMME

LE CURÉ DE RAINNEVILLE EN AVION. — Le vénérable abbé Gavois, curé de Rainneville, n'est certainement pas un ennemi des inventions modernes. Il venait dernièrement à Paris monté sur l'une des plus anciennes autos qui existent, et qu'il avait mise en pratique aux premiers moments de l'invention des voitures automobiles. M. l'abbé Gavois a profité de son séjour à Paris pour recevoir le baptême de l'air.

Il est allé à l'Ecole d'aviation Nungesser, à Orly, a pris place dans un avion que dirigeait le célèbre pilote, et a fait une promenade à quelques centaines de mètres au-dessus du sol.

L'IMPUISSANCE

Un seul médicament ne peut pas guérir tous les cas d'impuissance. Il faut traiter le malade suivant les causes qui l'ont amené à cet état : excès sexuels, surmenage, abus de l'alcool ou du tabac, écoulements, rétrécissement, syphilis, fraudes conjugales, pertes séminales, intoxication par le plomb, maladies chroniques, diabète, obésité, anémie, accidents divers, émotions violentes, crainte, timidité, etc.

95 p. 100 des cas d'impuissance sont guérissables lorsqu'on emploie un traitement rationnel. La guérison, qui s'annonce dès les premiers jours, est complète généralement au bout d'un mois. M. le Docteur Bertray, Directeur de l'Institut de Médecine de Paris, 10, rue Frochot, Paris, adresse une consultation et un questionnaire gratuits sur l'impuissance. (Joindre timbre pour affranchissement.) 77057d

BELGIQUE

DON DU PRINCE HIROHITO AUX INVALIDES DE GUERRE. — M. Adatci, ambassadeur du Japon, à Bruxelles, vient de remettre, à Madame la comtesse Jean de Mérode, une somme de deux mille francs, don de S. A. I. le prince Hirohito, à l'Œuvre nationale des Invalides de la Guerre. Le prince Impérial a, d'autre part, remis deux mille francs à l'Institut des Aveugles de Guerre.

BOURSE DE LILLE

du 29 juin 1921

En hausse. — Albi (act. nouv.) de 390 à 393. — Anzin de 941 à 949. — 10e Béthune de 180 à 180.25. — Blanzy de 1042 à 1060. — 10e Bruay de 208.50 à 210.75. — Ferfay de 358 à 385. — 30e Liévin de 92 à 93. — Marles 30 pour cent de 3325 à 3858. — Vicoigne de 2051 à 2065.

Alexander (act.) de 207 à 215.50 ; (part) de 1600 à 1665. — Bordeni (part) de 322 à 344. — Bustenari (act.) de 430 à 432. — Dabrowa (act.) de 234 à 240 ; (part) de 548 à 550. — Estera (act.) de 370 à 375 ; (part) de 209 à 220. — Grabowniks (act.) de 400 à 405 ; (part) de 762 à 775. — Financière des Pétroles (act.) de 748 à 759. — France-belge (act.) de 178 à 185 ; (part) de 444 à 466. — Karpathes (part) de 5.700 à 5785. — Omnium des Pétroles du Nord (act.) de 715 à 720 ; (part) de 3080 à 3125. — Monte-Carlo (act.) de 405 à 420. — Polana (act.) de 271 à 277. — Potok de 261 à 288. — Ranozyn (act.) de 457.75 à 484 ; (part) de 516 à 538. — Silva Plana (part) de 1600 à 1638. — Wankowa (act.) de 535 à 555. — Zagorz (part) de 280 à 281.

Comptoir de l'Industrie Linière de 948 à 949. — France-Belge de Matériel de Chemin de Fer de 755 à 760. — Senelle-Maubeuge (nouv.) de 856 à 876. — Senelle-Maubeuge (anc.) de 879 à 887. — Aciéries de France de 609 à 618. — Lille-Bonnières et Colombes (act.) de 1449 à 1515 ; (priorité) de 1796 à 1965. — Maryamerie de Béthune de 101 à 104.75. — Verrerie Industrielle de 359 à 389. — Kuhlmann de 570 à 590. — Société de Matériel de Transports de 465 à 448. — Ciments Français de 2090 à 2185.

En baisse. — Aniche de 775 à 755. — Bruay de 2013 à 2010. — Clarence de 327 à 325. — Courrières de 335 à 334. — Crespin de 148 à 145. — Douchy de 934 à 928. — Dourges de 347 à 345. — Dourges (nouv.) de 336 à 336. — Liévin de 2760 à 2705. — Marles 70 pour cent de 290 à 284. — Ostricourt de 498 à 495. — Vendin-lez-Béthune de 300 à 297. — 10e Vicoigne de 206 à 204.50.

Bustenari (part) de 750 à 749. — Dabrowa (cap.) de 394 à 387.50. — Karpathes (act.) de 400 à 395. — Monte-Carlo (part) de 285 à 274. — Première Oil (act.) de 500 à 465. — Silva Plana (act.) de 167 à 166.50. — Wankowa (part) de 230.50 à 229. — Zagorz (act.) de 204 à 200. — Milano (act.) de 204 à 202.

Fives-Lille de 1299 à 1290. — Chantiers de France de 336 à 334. — Denain-Anzin de 1430 à 1415. — Longwy de 975 à 960. — Ciments d'Haubourdin de 310 à 309.

Stationnaires. — Albi (part) à 998. — 5e Béthune à 1830. — Carvin à 464. — Escarpelle à 760. — Flines à 200. — Lens à 181. — Ligny à 1225.

Bordeni (act.) à 290. — Industrielle de Pologne (act.) à 313. — Industrielle de Pologne (part) à 800. — Polana (part) à 274. — Milano (part) à 196.

Etablissements Agache à 725. — Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, à 555. — Ateliers de construction du Nord de la France à 669. — Etablissements Arbel à 640.

Lille, 29 juin 1921.

Un peu plus d'activité ce jour en Bourse.

Certaines valeurs donnent même lieu à de nombreuses cotations.

Charbonnages peu soutenus.

Métallurgiques en légère reprise.

Pétrolifères assez bien traitées, quelques échanges sur Dabrowa et Silva.

Industrielle de Verrerie confirme nos précédentes indications et reprend une allure très ferme.

Banque ROBERT.
4, rue Nationale, Lille (au 1er étage).
Médaille d'or à l'Exposition internationale de Lille

LA VIE SPORTIVE

BOXE

Le match Carpentier-Dempsey

(2 juillet 1921)

LE MANAGER DE DEMPSEY AURAIT DISPARU

New-York, 28 juin (par câble). — Le camp d'entraînement de Dempsey vient d'être fermé au public : les entraîneurs et le personnel ont été

CARPENTIER

payés et licenciés. Kearns est introuvable. Il aurait, dit-on, disparu, pour ne pas avoir à exécuter son contrat d'entraînement avec une compagnie de cinéma et ne pas payer les 40.000 dollars d'indemnité, qui lui sont réclamés. Telle est la version officielle que mes renseignements actuels confirment pleinement.

PAS DE DEMANDE D'INTERDICTION

New-York, 28 juin (par câble). — Le secrétaire du bureau de la Réforme internationale n'a

DEMPSEY

pas jusqu'ici, ainsi qu'il en avait l'intention, demandé aux tribunaux d'interdire le match Carpentier-Dempsey.

Les journaux sportifs ne prennent pas la menace bien au sérieux car on est convaincu qu'aucun juge ne ferait droit à une telle demande.

QUELQUES IMPRESSIONS D'UN ENVOYÉ SPECIAL

Georges fait d'abord six rounds avec Joë Jeannette, puis deux avec Paul Samson, puis deux encore avec Chris Arnold ; ce sont là d'excellents mi-lourds new-yorkais dont nous ferions à Paris d'admirables têtes d'affiches les soirs de grand gala... Et jamais je n'ai vu un Carpentier aussi puissant, aussi souple, aussi vite ; ses gauches doublés, triplés, arrivent avec une vitesse foudroyante ; ils martèlent, écrasent les faces de ses partners sans que ces derniers puissent même tenter de les éviter. Ses droits suivent avec une vitesse égale ; il les place où il veut, comme il veut. Cet homme est devenu un « ouragan » serais-je tenté d'écrire si je ne me souvenais qu'on a un peu abusé du terme à Paris...

Carpentier ne se livre pas, il ne frappe pas à fond et cependant ses entraîneurs sont profondément ébranlés. Ils se relaient à chaque round, mais Jeannette lui-même, qui pèse pourtant près de 100 kilos, est promené autour du ring comme pourrait l'être un poids plume. Carpentier joue avec lui, frappe, esquive, poursuit avec une maîtrise sans pareille. C'est tout simplement prodigieux.

Et nous ne sommes qu'à l'entraînement !

LES CHAMPIONNATS DU NORD de la FRANCE. — La F.F.B. vient de confier au grand club nordiste, l'Académie des Sports de Roubaix, l'organisation de ses championnats interrégionaux, qui mettront en présence les champions du Nord et ceux du Pas-de-Calais. Ces magnifiques rencontres se feront toutes en 10 rounds de 3 minutes et auront lieu à Roubaix le 10 juillet. Les vainqueurs iront à Paris pour le championnat de France. Nous reviendrons sur cette grande manifestation sportive.

UN GRAND GALA DE BOXE. — Dimanche 3 juillet, à 5 h. 30, le Club des Sports Modernes invite tous les amateurs à assister à 6 grands combats. Le scientifique Vandezeruyssen, 66 kilos contre le Parisien Pache, 65 kilos, le fameux cogneur, en 10 rounds. En 10 rounds également, Debaer, 66 kilos, de Roubaix, le fameux Oberreur, complètement transformé à l'école Vandezeruyssen, aura comme adversaire, le Parisien Chatelain, 60 kilos, qui vient de défier Availlée. En 8 rounds deux poids lourds, Delneucourt, 80 kilos, l'espoir roubaisien, aura fort à faire devant Legaal, 82 kilos, élève Mars ; superbe bataille en perspective. 3 beaux combats en 6 rounds compléteront ce programme. Poët contre Médardt, Verstraete contre Théry, Dewancker contre Vandekerkhove. Réunion de la commission, jeudi à 8 h., en vue des dernières dispositions à prendre.

AVIRON

Régates et fête nautique du 3 juillet

(Organisées par le Cercle Nautique - l'Aviron de Roubaix)

Les Régates s'annoncent des plus réussies. Les quelques ... ces jours-ci ont pu renseigner le public ... certain de cette manifestation nautique. Les membres du Comité ont ... pour que l'organisation soit parfaite et que les courses se disputent le plus régulièrement possible. Des changements ont été effectués dans la disposition du parcours ; avant la guerre les distances à parcourir, avec plusieurs virages, mais depuis que les ponts ont disparu, la chance de course est beaucoup plus importante et les spectateurs pourront maintenant suivre toutes les épreuves sans jamais perdre de vue leur favori, de plus il n'y a qu'un seul virage, et de ce fait les arrivées seront beaucoup plus passionnantes. Pour la première fois dans la région, une course en huit outrigger aura lieu en ligne droite, entre l'équipe représentative de Tournai, qui vient de remporter de brillants succès aux Régates de Liège et d'Ostende, et la jeune équipe du Cercle Aviron de Roubaix. Avant ce match, de nombreuses courses auront lieu en skiff (un rameur bordant deux avirons de couple), en deux de pointe scolaire, en deux de pointe outrigger, en quatre yole de mer, en quatre outrigger. Au sujet des épreuves de natation, la place nous manque pour énumérer tous les nageurs qui y participeront ; citons cependant Padou, recordman et champion de France, et Van Schell, champion de Belgique. Les sociétés prenant part à la fête, sont le Brussel Swimming Club, plusieurs fois champion de Belgique ; les Enfants de Neptune de Tourcoing, champion de France depuis de nombreuses années, et le Swimming Club de Roubaix en voie de reformation. Que tout le monde se donne rendez-vous au canal, du Blanc-Seau, dimanche 3 juillet, à 2 h. 45, afin de passer une après-midi des plus agréables, et par leur présence encourager notre vieille société roubaisienne, tant éprouvée par la guerre. Le prix des places est fixé : chaises réservées, 5 fr. 50 ; premières du côté de la tribune du jury, 3 fr. 50 ; secondes, 2 fr. 25 (tous droits compris).

CYCLISME

VELO-CLUB TOURQUENNOIS. — Dimanche dernier, dans le Grand-Prix Plogeant, les coureurs du V.C.T. se sont classés comme suit : 1er Henri Janssens, Roubaix ; 3e Jérome Matton, Mouscron ; 4e François Mortier, Wasquehal ; 5e Justin Paul, Tourcoing ; 6e Clovis Janssens, Roubaix ; 10e Desmaeleere, Wasquehal ; 11e Georges Voët, Mouscron ; 12e Bourel, Wasquehal. Ce soir, entraînement général dans les deux groupes sur l'itinéraire habituel. Les derniers renseignements y seront donnés en vue de la course Tourcoing-Dunkerque et retour, de dimanche prochain.

ATHLETISME

ENCORE UN RECORD DU MONDE BATTU. — On annonce de Copenhague qu'au cours du récent meeting organisé au « Stadion », Axel Jensen a battu le record du monde des 20 kilomètres, couvrant la distance en 1 h. 6' 54''.

Si l'épreuve est homologuée, le Danois Axel Jensen prendra la place de H. Kolehmainen au livre d'or des records mondiaux. Le temps de Kolehmainen était de 1 h. 7' 4'' 1/5, établi le 16 octobre 1920.

FOOTBALL-CLUB DES SPORTS DE ROUBAIX. — Ce soir, à 7 h. 15, entraînement de sports athlétiques pour tous les athlètes, au terrain de Beaumont. Délégué, M. Léon Delobelle. Inscription des nouveaux membres. Invité par le S.C. Tourquennois à participer à la fête du 3 juillet au profit des Mutilés, le F.C.S.R. y enverra les athlètes suivants : Vienolle, Boudrenghien, Duez, Becquart, H. Catteau, Delobelle, et les frères Pillaert, pour participer aux 100 m. plat, course d'obstacles, lutte à la corde et relai olympique. Le Comité compte sur la bonne volonté de tous.

CLUB ATHLETIQUE DELEZENNE. — Dimanche prochain, 3 juillet, de 9 à 12 h., aux terrains municipaux, match amical d'athlétisme entre le Racing-Club Lillois et le Club Athlétique Delezenne. Ce soir, jeudi, de 6 h. 30 à 8 h. 30, à l'entraînement, les inscriptions seront reçues par Plateau Raymond, et, de vendredi à samedi, au siège du Club, 37, Grand'Rue. Programme des épreuves dotées de deux prix chacune : 100 m. 400 m. 1.500 m., 4 sauts, poids, disque, 800 m. relais, 4x200. Epreuves juniors, 60 m., 1.200 m., 4 sauts.

AMICAL-CLUB FIBRE DE ROUBAIX. — Jeudi 30, entraînement à partir de 7 h., aux terrains municipaux : 100 m., 400 m., 1.500 m., poids, disque et sauts ; pour juniors : 60 m., 800 m., poids, disque et sauts. Les athlètes suivants sont spécialement convoqués : Berliart, Joncquère, Prémerie César, Alexandre. Nous rappelons que les entraînements ont lieu les mardi et jeudi, à 7 h., et le dimanche à partir de 9 h. du matin.

SPORTING-CLUB TOURQUENNOIS. — Les athlètes suivants sont engagés pour la fête sportive de dimanche prochain, sur le terrain du Sporting : 100 mètres plat : Derickx, Hauzeux, A. Cappel, Secq ; — 400 mètres haies : E. Vercruysse, Despeaux, Praet, G. Roose ; — Saut à la perche : Balou ; — Course d'obstacles : Roose, Secq, Decrème, Ledent ; — Relai Olympique : Derickx, Catteau, Secq, Brossjean ; — Lutte à la corde : G. Baert, G. Roose, Crowin, Ch. Dewerchin, Vandredeuille, L. Barlique. Ces athlètes sont instamment priés de se trouver en tenue pour 3 heures.

LAWN-TENNIS

LES CHAMPIONNATS DU MONDE (SUR HERBE)

La sixième journée

Londres, 28 juin. — Simple. — Quatrième tour : Campbell bat Gobert, 0-7, 1-6, 4-6, 6-2, abandonné ; Shimizu bat Lycett, 6-3, 9-11, 6-2, 10-8.

Double. — Deuxième tour : Lowe frères battent Prattie-Crawley, 6-3, 7-5, 8-6.

Double Mixte. — Barrett-Miss Clayton battent Aschton-Mrs Holmann, 6-4, 6-3 ; Alonzo-Mrs Mc Nair battent Martin-Mrs Harvey, 6-0, 6-3.

Coupe All England. — Myers bat Dewick, 6-2, 6-2 ; Thomas bat Stone, 6-1, 6-3.

Septième journée

Simple Messieurs. — Alonzo bat Kingscote, 6-1, 6-3, 3-2, 2-6, 6-2 ; Hunter bat Campbell, 6-2, 7-5, 3-6, 6-4 ; Norton bat Mayes, 4-6, 6-2, 6-2, 6-3.

Double Messieurs. — Dixmer Kool et Van Lennep battent Dixon et Shimizu, 6-2, 2-6, 6-4, 7-5.

Simple Dames. — Miss Ryan bat Miss Mallery, 0-6, 6-4, 6-4 ; Mrs Clayton bat Miss Shepard, 6-3, 6-0 ; Mrs Satterthwaite bat Miss Howkins, 6-1, 6-0, 6-1.

Double Dames. — Miss Holman-Mrs Geneer battent Mrs Houghton-Mrs Jackson.

TENNIS TURGOTIN. — La Commission du Tennis Turgotin rappelle aux joueurs engagés dans le Championnat du Club, que les rencontres ont été tirées au sort la semaine dernière, et les prie de bien vouloir consulter l'affiche apposée au Vestiaire du Vélodrome.

FOOTBALL-ASSOCIATION

FOOTBALL-ASSOCIATION MOULIN (ROUBAIX). — Jeudi 30, à 7 h. 30, réunion générale chez M. ...gard, 17, rue de Tunis. Ordre du jour très important. Tombola pour les joueurs présents.

Les joueurs suivants sont priés d'apporter leurs photos pour leur licence : Gaston ..., ...naux, Robert Rehoux, Herkenrat, Duppy, ...

BASKET-BALL

RACING-CLUB DE ROUBAIX. — En vue du match de dimanche prochain, tous les équipiers sont convoqués pour ce soir, à 8 h. 30, terrain de Beaumont. Présence indispensable.

Les membres de la Section pourront se faire inscrire à la section de sports athlétiques, afin de participer aux Grands Prix du Racing, qui doivent avoir lieu le 31 juillet, et pour lesquels ils sont instamment priés de s'entraîner au Parc Jean-Baptiste Dubrulle, les mardi, jeudi et dimanche.

SPORTING-CLUB TOURQUENNOIS. — Dimanche 3 juillet, à 10 heures, l'équipe seconde du S.C.T. rencontrera l'équipe de l'I.O.A.M.

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 30 juin 1921 — N° 4.

L'Idylle dans la Tourmente

GRAND ROMAN

PAR PAUL DE GARROS

PREMIÈRE PARTIE

Après être resté longtemps assis devant son bureau, le châtelain de Chevreloup se leva et se mit à arpenter d'un pas fiévreux la pièce aux tentures sévères, poussant tour à tour des exclamations de colère et des soupirs de découragement.

Après quoi, il revint à sa table et se laissa tomber dans un fauteuil, où il resta pendant quelques minutes inerte, les yeux clos.

Enfin, faisant sur lui-même un effort héroïque, il se décida et pressa le bouton d'un timbre électrique qui était à portée de sa main.

Un domestique parut.

— M. François n'est-il pas sorti, Vincent? demanda le vieillard.

— Non, monsieur, je ne crois pas.

— Bien. Priez-le de venir me trouver ici le plus tôt possible.

Le valet s'inclina et disparut.

M. de Sérignac retomba dans sa douloureuse méditation.

Un coup discret frappé à la porte l'interrompit et, presque aussitôt, un jeune homme parut sur le seuil.

C'était un garçon d'une trentaine d'années, grand, mince, à la démarche élégante. Ses traits étaient réguliers et fins, ses yeux couleur noisette, ses cheveux et sa moustache châtain clair.

Pendant quelques secondes, les deux hommes se regardèrent froidement en silence.

Enfin, le père donnant à sa voix l'inflexion la plus douce, commença :

— Tu devines probablement, mon ami, pour quelle raison je t'ai prié de venir me parler?

— J'avoue, mon père, que je n'en ai pas la moindre idée. Est-ce pour une communication futile ? ou pour un motif grave ? Je ne saurais le dire.

— C'est pour un motif grave. Il s'agit de prendre une décision fort importante, un parti... radical, qui mette fin définitivement aux insupportables tiraillements dont nous souffrons tous ici... En d'autres termes, puisque tu ne peux t'entendre avec ta belle-mère et avec ton frère...

— Qui ça, mon frère ? Octave Vernon, mon frère? Ah! non, jamais par exemple!... Passe encore que Mme veuve Vernon, née Honorine Camaret, soit ma belle-mère, puisque vous avez jugé à propos de lui donner votre nom... Mais l'autre, son fils, ne sera jamais pour moi qu'un étranger.

— Et un ennemi, acheva le père.

— Oui, je l'avoue, un ennemi...

— La jalousie te rend injuste, mon ami, interrompit sévèrement M. de Sérignac. Octave est un modèle, sur lequel tu devrais bien prendre exemple. Modeste, économe, travailleur, il n'oublie pas, lui, ses devoirs de piété filiale. Sa présence ne m'a jamais donné que des sujets de joie.

— Tant mieux pour vous !

— Tandis que la tienne ne me donne que des tracas. Depuis dix-huit mois que tu habites ici complètement, notre intérieur est un enfer.

— A qui la faute? Pourquoi M. Octave Vernon me hait-il? Pourquoi cherche-t-il toutes les occasions de m'être désagréable, de me blesser, de me provoquer ? Je ne peux pourtant pas subir ses outrages sans me défendre.

— Qu'il y ait quelques torts du côté d'Octave, c'est possible... Mais je crois que les plus grands sont de ton côté. En tous cas, comme je veux à tout prix avoir la paix et que je ne peux pas mettre ma femme à la porte, car elle suivrait son fils, si je le chassais, c'est à toi...

— J'ai compris : c'est à moi de déguerpir. Eh bien, mon père, vous aurez satisfaction avant trois jours. Aussi bien, ce sera, pour moi aussi, un soulagement. Permettez-moi toutefois de vous faire remarquer que, si j'ai établi ma résidence à Chevreloup, c'est à votre instigation, sur votre conseil.

« Lorsque vous m'avez obligé à donner ma démission de l'armée, me privant ainsi des seules ressources qui me restaient...

Le vieillard l'interrompit en ricanant :

— Des seules ressources qui te restaient!... Tu n'as pas honte de l'avouer!... Tu n'as pas honte de reconnaître qu'après avoir reçu à ta majorité tout près d'un million, c'est-à-dire la moitié de la fortune de ta mère — l'usufruit de l'autre moitié m'ayant été attribué par testament — tu te trouvais, à vingt-huit ans, réduit aux seules et maigres ressources que représente la solde d'un lieutenant de dragons !...

— Je ne peux pas le nier, puisque c'est la vérité. Et si ce n'était pas rigoureusement exact, je n'aurais pas été forcé d'accepter votre hospitalité.

Tu aurais pu chercher tout de suite à t'occuper à gagner ta vie. La plupart des jeunes gens de ton âge se suffisent à eux-mêmes par leurs propres moyens.

— Vous savez aussi bien que moi, mon père, que j'ai fait l'impossible pour trouver une situation honorable, qui me permette de vivre de mon travail loin d'ici et que je n'ai rien découvert d'acceptable, hormis peut-être la place rémunérée cent cinquante francs par mois qu'on m'offrait au Comptoir industriel où vous avez été sous-directeur, mais cela eût à peine payé mon loyer à Paris.

— Je t'aurais aidé, et mettant chaque mois à ta disposition les quelques centaines de francs qui t'eussent permis de vivre décemment. Ne te l'ai-je pas offert ?

— Non seulement vous ne me l'avez pas offert, mais vous avez déclaré sèchement, durement, que vous ne sortiriez pas un sou de votre poche pour moi, attendu que, pour l'usage que j'en ferais, c'était bien inutile.

— Ah!... j'étais sans doute sous le coup de l'indignation que m'avaient inspirée tes gaspillages, tes folies. En tous cas, à défaut d'une situation suffisamment rémunérée pour te permettre de vivre au dehors, tu aurais pu te contenter de vivre tranquillement sous mon toit.

— Il eût fallu que M. Octave Vernon y mît un peu de bonne volonté. Or, il n'a rien fait pour rendre notre vie commune supportable.

— Je crois que tu n'as rien fait non plus pour faciliter l'entente. Voilà pourquoi nous sommes acculés aujourd'hui à une solution qui... qui m'est, crois-le bien, aussi pénible qu'à toi, mais c'est une nécessité.

— Vous n'aviez qu'à me laisser où j'étais, interrompit François, c'est-à-dire lieutenant de dragons à Lunéville... J'adorais mon métier de soldat, l'avenir s'ouvrait devant moi plein de promesses... En m'obligeant à démissionner, vous avez brisé ma vie, mon âme...

— Ne parle pas ainsi, mon ami. En te forçant à sortir de l'armée, je t'ai arraché à un gouffre de perdition et à l'inévitable déshonneur, où tu aurais infailliblement sombré tôt ou tard.

« Je te rappelais tout à l'heure qu'à vingt-et-un et vingt-huit ans, tu avais gaspillé un million. Si tu avais ... comme à monter grand train et ... c'eût été demi-mal, je t'aurais ... quelques remontrances, mais je n'aurais pas été implacable ; il faut bien que jeunesse se passe. Une fois celle-ci passée, tu te serais assagi, comme les autres, tu aurais été économe, rangé, raisonnable et la ... fortune que je te laisserai t'aurait suffi à te permettre de finir tes jours dans une aisance honorable.

(A suivre.)